

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Février 1894

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 9 février 1894, M. Pierre-Ange-Jacques Clerici, sujet Monégasque, résidant à Menton, est autorisé à modifier l'orthographe de son nom en l'écrivant CLÉRICY.

**NOUVELLES LOCALES**

**PRINCIPAUTÉ DE MONACO**

**ARRÊTÉ**

Nous, Gouverneur Général de la Principauté de Monaco ;

Vu la délibération du Comité des Travaux publics en date du 21 novembre 1892, approuvée par le Prince, et relative à l'étude d'une nouvelle voie carrossable à ouvrir entre le pont de Sainte-Dévote et l'Observatoire ;

Vu l'urgence d'établir, au quartier des Salines, une voie carrossable desservant la partie supérieure du Cimetière ;

Vu l'article 35, § 2 de l'Ordonnance Souveraine du 22 mai 1858 ;

**ARRÊTONS :**

ARTICLE PREMIER. — M. l'Inspecteur des Travaux publics et les agents de son service sont autorisés à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non closes, situées dans la zone des deux voies projetées entre le pont de Sainte-Dévote et l'Observatoire, d'une part ; pour la rectification du chemin des Salines, d'autre part ; et à effectuer, dans lesdites propriétés, toutes les opérations nécessaires de levées de plans, piquetages et jalonnages.

ART. 2. — Les propriétaires et locataires de terrains sur lesquels il sera nécessaire de pénétrer, pour les opérations dont il s'agit, sont invités à en permettre le libre accès aux agents du service des Travaux publics, et à respecter les jalons, piquets, signaux et autres repères posés dans l'intérêt de la levée du plan.

ART. 3. — Le déplacement, l'enlèvement ou la destruction des piquets, balises ou autres repères indiquant le tracé des voies à l'étude seront constatés par procès-verbaux et poursuivis conformément au Code pénal.

ART. 4. — Le Maire de Monaco et l'Inspecteur des Travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'hôtel du Gouvernement, à Monaco, le 6 février 1894.

Le Gouverneur Général,  
 Baron DE FARINCOURT.

Une seconde matinée réunissait mardi, au collège de la Visitation, l'élite de la société monégasque et un grand nombre de familles italiennes accourues pour voir leurs enfants.

S. G. M<sup>re</sup> Théuret et Mademoiselle de Richelieu y assistaient.

Au dernier moment, l'un des acteurs principaux du drame *Il Campanaro di Londra*, annoncé au programme, est tombé malade, et force a été de renoncer à jouer cette pièce, dont l'impression eût été profonde.

La fête n'en a pas moins été très brillante. De suite, avec cette spontanéité artistique qui caractérise la race italienne, les élèves ont improvisé deux farces : *Il Medico per forza*, traduit de Molière, et *Il Dottore Salsapariglia*. Une ingénieuse comédie, *Chi è stato ?* a gaiement terminé la séance.

Tous les élèves ont fort bien interprété leur rôle. Signalons spécialement MM. G. Margotti, B. Spinola, A. De Negri, P. Goggia.

Qu'il nous soit permis de mettre hors de pair M. Giuliano Charrey qui, mardi, dans le rôle de Radicone, et, dimanche, dans ceux du drapier Guillaume et du matelot Atanasio, a fait preuve d'un vrai talent artistique, tant il a mis dans son jeu de naturel, de verve, de variété : les applaudissements n'ont cessé de l'accueillir, et maintenant son nom est sur toutes les lèvres.

Samedi matin, à 10 heures, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer à crémaillère de Monte Carlo à La Turbie.

Nos lecteurs savent depuis longtemps ce qu'est ce chemin de fer, les travaux patients et intelligents qu'il a coûtés : nous avons, l'an dernier, décrit, avec toutes les indications possibles, les constructions qu'il a nécessitées, le matériel, le système de traction, etc. Nous ne recommencerons donc pas notre récit, tel nous l'avons fait, tel nous pourrions le reproduire.

De nombreuses invitations avaient été lancées pour la cérémonie d'inauguration. Jeudi et vendredi, les essais du matériel et la reconnaissance de la voie avaient eu lieu en présence d'une commission technique officiellement désignée par le gouvernement français.

La Principauté était représentée, samedi, par M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, délégué par M. le Gouverneur Général ; M. le Président du Tribunal Supérieur, MM. Jolivot, Conseiller d'Etat ; Turrel, Avocat Général ; Treppoz, son Substitut ; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. Glaize, Consul de France ; d'Auzac, Consul de Monaco à Nice ; le Ch<sup>er</sup> Lombard, Trésorier Général ; Bourdoncle et Wicht, Administrateurs de la Société des Bains de Mer de Monaco ; Copello, Inspecteur des Travaux Publics ; Touzet, Architecte de la Société des Bains, etc.

M. le Préfet des Alpes-Maritimes s'était fait représenter par M. Letainturier-Fradin, son Chef de Cabinet. Le Général Verrier, le Général Récamier et le Général de Roince, accompagnés de leurs Officiers d'ordonnance, M. Cavalier, Président du Tribunal civil de Nice ; MM. Aubé, Ingénieur en chef des ponts et chaussées des Alpes-Maritimes, Fouquet, Ingénieur, Bernard-Attanoux, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Justin Barralis, Avocat à Nice ; M. Laurenti, Maire de Menton ; Massiera, Maire d'Eze ; M. Valentin, Notaire de la Compagnie du Chemin de fer M. C. T., à Monaco ;

M. Gougé, Directeur des Postes et Télégraphes des Alpes-Maritimes, MM. Bourdon, Inspecteur de la Compagnie P.-L.-M. à Nice, Hully, Chef de gare à Nice, M. Funel, Directeur de la Fondrière Lyonnaise à Nice, etc., etc., étaient également présents.

Reçus à la coquette gare qui est élevée près de l'hôtel du Crédit Lyonnais, par M. Charles Masson, président du Conseil d'administration de la Compagnie, et M. Châtelenaud, ingénieur, les invités visitent, après les présentations, les divers locaux affectés à l'exploitation, et à 10 heures 1/2, le premier train, emportant une soixantaine de voyageurs, se met en marche.

Un court arrêt à la Bordina, où est établie une halte, qui deviendra certainement avant peu une gare importante, grâce à la magnifique situation de ce plateau, et le train franchit rapidement la distance qui sépare les deux rives du vallon aboutissant à Sainte-Dévote. A une demi-heure d'intervalle suit un deuxième convoi.

La gare de La Turbie, gare provisoire, est située à l'entrée du village. La voie, après les formalités d'usage, sera continuée jusqu'au rond-point dit Saint-Bernard. M. Franco, maire de la commune de La Turbie, entouré de ses deux adjoints et de son Conseil municipal, reçoit les invités. M. le Curé bénit les deux locomotives et, précédé d'une fanfare exécutant la *Marseillaise*, le cortège se rend d'abord sur la place où la municipalité offre un vin d'honneur, et de là au restaurant de la Tour d'Auguste, superbe établissement construit par la Compagnie et dont l'exploitation est confiée à MM. Noël et Pattard, les directeurs du Grand-Hôtel de Monte Carlo.

C'est là qu'a lieu le banquet offert par l'administration du chemin de fer de Monte Carlo à La Turbie. Environ 150 convives se trouvent réunis dans les deux magnifiques salles contiguës, situées au rez-de-chaussée, et de style mauresque.

En citant le Grand Hôtel, il est inutile de faire l'éloge du menu. Il a été digne de la réputation européenne de cette maison de premier ordre.

Au dessert, M. Masson a adressé ses remerciements aux personnes présentes et, rappelant les sympathies de la Suisse pour la France, il a porté un toast à M. Carnot.

M. le général Verrier a répondu à M. Masson en termes très courts. Il a constaté la sympathique réciprocité des sentiments d'amitié que professent les Français pour la République Helvétique. Il voit avec plaisir la réussite de l'œuvre, aujourd'hui terminée, fait des vœux pour la prospérité de cette entreprise ainsi que pour celle de la commune de La Turbie et boit à la Suisse.

M. Glaize, consul de France, salue l'œuvre nouvelle et complimente l'administration du *Righi d'hiver*, son directeur, ses ingénieurs et tous ceux, promoteurs et ouvriers, à qui l'on doit son exécution.

Il porte un toast à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco en qui « nous devons honorer le culte des nobles et vieilles traditions, uni à

la culture la plus généreuse, la plus libérale et la plus moderne de la science et des beaux arts. »

La terre que nous foulons aux pieds nous rappelle, dit-il, les plus grands et les plus illustres souvenirs qu'a dignement évoqués l'éloquent historien qui a écrit l'histoire de Monaco. Sur le terrain qui porte à quelques pas devant nous aujourd'hui les soubassements romains de la tour d'Auguste, ont passé les trois plus hautes gloires de l'Occident : César, Charlemagne, Napoléon.

Je rappellerai seulement le passage de César : l'histoire de l'humanité est pleine de singuliers contrastes ; le futur empereur allait, en franchissant le col de la Turbie, combattre les Helvètes, et ce sont les Helvètes qui nous ouvrent, 1,800 ans plus tard, par l'invasion industrielle la plus pacifique et la plus bienfaisante, une nouvelle voie, la plus hardie de celles qui gravissent les Alpes-Maritimes. Permettez-moi de porter un nouveau toast : celui du Président de la République Helvétique.

Je ne connais pas de devoir plus agréable que celui qui aspire à associer aux plus glorieux souvenirs de l'histoire, les grands et utiles services et les bonnes volontés du temps présent.

M. Dugué de Mac Carthy exprime le haut intérêt que porte le Prince et son gouvernement à une création qui est appelée à donner un nouvel attrait à notre pays. Il termine en remerciant M. le Consul de France du toast porté à ses Souverains.

Ces diverses allocutions ont été unanimement applaudies.

A 3 heures et demie, un train partant de La Turbie ramène à Monte Carlo la plupart des invités, enchantés de leur journée et de l'accueil aimable qui leur a été fait.

Dès dimanche, l'exploitation du nouveau chemin de fer a commencé, et, surtout l'après-midi, l'affluence des promeneurs a été considérable. Neuf trains par jour sont établis dans chaque sens. En voici l'horaire pour le mois présent :

De Monte Carlo à La Turbie (montée)

NOM DES STATIONS	NUMÉRO DES TRAINS									
	1*	3*	5	7	9	11	13	15*	17*	
	MATIN					SOIR				
Monte Carlo...départ.	7 »	8 30	9 45	11 15	12 45	2 15	3 30	5 »	6 15	
Bordina.....départ.	7 7	8 37	9 52	11 22	12 52	2 22	3 37	5 7	6 22	
La Turbie.....arrivée.	7 20	8 50	10 5	11 35	1 5	2 35	3 50	5 20	6 35	

De La Turbie à Monte Carlo (descente)

NOM DES STATIONS	NUMÉRO DES TRAINS									
	2*	4*	6	8	10	12	14	16*	18*	
	MATIN					SOIR				
La Turbie.....départ.	7 40	9 »	10 30	12 »	1 30	2 50	4 15	5 40	6 50	
Bordina.....départ.	7 54	9 14	10 44	12 14	1 44	3 4	4 29	6 54	7 4	
Monte Carlo...arrivée.	8 »	9 20	10 50	12 20	1 50	3 10	4 35	7 »	7 10	

Les trains marqués d'un (\*) sont facultatifs et ne seront mis en marche que pour 20 personnes au moins.

Les bâtiments de plaisance arrivent en foule depuis quelques jours. Signalons par ordre de date :

Le 5 février, la goélette à voiles italienne, *Fenella*, à M. Gerolamo Rossi, sénateur, 6 hommes, d'équipage, capitaine Parodi, 45 tonneaux, venant de San Remo, partie pour Nice le 6.

Le 6, yacht à vapeur anglais, *Hiawatha*, à M. Douglas Baird, 28 hommes d'équipage, capitaine Humphrey, 530 tonneaux, venant de Menton, allant à Cannes.

Le 7, yacht à vapeur français *Henriette*, à M. Albert Roux, 3 hommes d'équipage, capitaine Aubourg, venant de Nice.

Le 8, vapeur de commerce anglais *Ellena*, Newcastle, houille, 18 hommes d'équipage, capitaine Richardson, 802 tonneaux.

Le même jour, *Marchesa*, vapeur anglais, à M. C. J. Kettlewell, 14 hommes d'équipage, capitaine Dimmick, venant de Nice, 3 passagers, jauge 86 tonneaux.

Le 10, yacht à vapeur anglais *Gladwyn*, à M. Jones, 16 hommes d'équipage, capitaine Wadley, 4 passagers, jauge 97 tonneaux, venant de Nice.

La Société Philharmonique a donné, dimanche, une sérénade à M. le comte Gastaldi, maire, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Les Français résidant à Monaco qui désirent faire partie du Comité d'organisation de la fête annuelle de bienfaisance de la Colonie française sont invités à se faire inscrire : à Monaco, chez M. Valentin, notaire ; à la Condamine, chez M. le docteur Gueirard, et à Monte Carlo, chez M. Claude Voiron, Savoy-Hôtel.

On élève, sur le boulevard de la Condamine, les tribunes destinées aux spectateurs de la première bataille de fleurs qui aura lieu le dimanche 25 février, organisée par la Société des Régates.

Une foule aristocratique assistait samedi aux deux premières de *Cavalleria rusticana* et d'*Aréthuse*, au théâtre de Monte Carlo.

La curiosité était grande et la soirée prenait l'importance d'un événement artistique. Le bruit fait autour de l'œuvre de M. Mascagni, et le mystère qui planait sur celle de M<sup>me</sup> de Montgomery, intéressaient vivement le public.

Une première audition ne suffit pas pour fixer le jugement des spectateurs *Cavalleria rusticana* a pourtant été accueillie assez froidement ; rien, en effet, ne vient relever la banalité du sujet emprunté à un réalisme peu attrayant. Les interprètes : M<sup>mes</sup> Saville, Rissler et Scolara, MM. Scarenberg et Soulacroix ont néanmoins été fort applaudis. On a fait bisser l'intermezzo de violons qui sépare les deux parties du drame.

Nous reviendrons sur *Aréthuse*, dont la donnée mythologique n'a pas été saisie faute d'une analyse explicative. On va, d'ailleurs, redonner ce soir cette œuvre. Disons cependant qu'on a fort remarqué samedi, la beauté de certaines pages musicales et la richesse de l'orchestration.

M<sup>lle</sup> Invernizzi, qui mimait le rôle d'*Aréthuse*, a été l'objet de flatteuses ovations. M<sup>lle</sup> Merey (*Chloé*) et M<sup>me</sup> Signa (*Damalis*), MM. Soulacroix (*Théocrite*), David (*Mnosyle*) et Vaillier (*l'Hiérophante*) ont été applaudis.

Le décor est superbe et l'orchestre a droit à tous les éloges.

Jeudi prochain, 15 février, à 2 heures de l'après-midi, *Grand Match de parade* à Monte Carlo, avec le bienveillant concours de quatre joueurs anglais les plus éminents.

Pour les cartes d'invitation, s'adresser à l'Administration de la Société des Bains de Mer.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE. — Depuis le 5 février, le bureau de M. Henri Crovetto, près la gare des marchandises à Monaco, est relié au bureau central et au réseau téléphonique de la Principauté.

Jeudi 15 février 1894, à 2 h. de l'après-midi  
13<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. ARTHUR STECK  
avec le concours de M<sup>lle</sup> JEANNE BOURGAUD, violoniste

*Symphonie en ut majeur*..... Beethoven.  
A. Introduction et allegro — B. Andante cantabile — C. Menuet — D. Finale.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES  
Ouverture du *Vaisseau Fantôme*..... R. Wagner.  
*Deuxième Concerto*, pour violon..... Wienawski.

Allegro moderato, andante non troppo, allegro con fuoco, allegro moderato (alla Zingara).  
M<sup>lle</sup> JEANNE BOURGAUD.  
*Per Gynt* (1<sup>re</sup> suite)..... Ed. Grieg.

I. Le matin — II. La Mort d'Asc — III. La danse d'Anitra — IV. La poursuite des Kobolds.  
*En plein air*, suite de cinq morceaux pour violon..... B. Godard.

A. A l'ombre — B. Sous la charmille — C. En regardant le ciel — D. Danse rustique — E. La Fée du Hallier.  
M<sup>lle</sup> JEANNE BOURGAUD.  
*Marche hongroise de la Damnation de Faust*..... Berlioz.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Lundi 5 février 1894

Le *Prix de Consolation* a été gagné par M. Orchardson, 14 sur 14, premier, battant MM. le capitaine Lehmann, 13 sur 14, second ; lord de Clifford, 12 sur 13, troisième, Heygate, 10 sur 11, quatrième.

La poule a été partagée entre MM. Paul Gervais, comte Zichy, comte Trauttmansdorff, Lizy, Fadini, Kennedy, comte du Taillis, Narischkine.

Mercredi 7 février

Le *Prix du Dante* a été gagné par M. Paccard, 27 sur 27, premier, battant MM. Doyen, 26 sur 27, second ; comte Em. Gaioli, 20/21, troisième.

Concours au pistolet, clos le 5 février.

MM. Lizy, 43 points, premier ; Barrier, 43 points, second ; Seguin, 41 points, troisième.

Concours au Sanglier

MM. Strélock, 44 points, premier ; comte Voss, 43 points, second ; comte Neiva, 41 points, troisième.

Vendredi 9 février

Le *Prix Gathe* a été gagné par M. Galfon, 15 sur 16, premier, battant MM. le comte Zichy, 15 sur 16, second, comte Luca Gajoli, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Demonts, Yardley, comte Neiva, Narischkine, comte de Robiano, Flip, de Guilhemanson, comte Trauttmansdorff, d'Ovari, Verdavaine, A. Poizat, de Roussanoff.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DE MONACO

Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo

Ouvert tous les jours de 10 h. à 5 h. — Prix d'entrée : 1 franc, donnant droit à un billet de tombola délivré au contrôle.

Les mardi et jeudi, à 2 h. 1/2, dans la salle des fêtes : Théâtre des enfants (Guignol et Prestidigitation). Le dimanche : Bal d'enfant, concert dans le jardin d'hiver, deux fois par semaine.

Lundi 26 février, *La Fin du monde*, conférence par M. le docteur Gueirard, avec projections à la lumière oxyhydrique.

Jeudi 1<sup>er</sup> mars, jour de la Mi-Carême, bal d'enfants travesti.

La Saison

Sous ce titre, nous lisons dans le *Figaro* :  
Monte Carlo, 8 février.

Dans tout cela, le véritable Chef des Odeurs suaves me paraît être non M. de Montesquiou, mais M. Van den Daele, chef des cultures de Monte Carlo, l'homme qui bouleverse à son gré l'ordre des saisons, fait commencer le printemps en décembre, et parfume l'air de tout un pays comme nous parfumons un mouchoir ! M. Van den Daele obtient donc, avec une bêche et un arrosoir, plus que le rimeur avec des vers. Est-ce à dire que, malgré toute la subtilité du vicomte, on ne nous fera jamais prendre les vessies de la poésie pour les seins toujours gonflés de la bonne nature ?

Le fait est que nous assistons au triomphe de M. Van den Daele, et que voici le temps où les jardins de Monte Carlo sont dans toute leur gloire. A côté des légumes de l'hiver, qui ont dans la forme et dans l'éclat quelque chose de résistant et de métallique — comme il convient à des légumes protestataires — il en vient qui évoquent tout à coup le pâturage et le chemin creux de la Normandie. Et ce phénomène charmant, qui met de l'été dans l'âme, nous le devons à M. Van den Daele.

Quand on tient la plume pour un public nombreux et choisi, comme le nôtre, quelle joie c'est d'aller chercher dans la coulisse un homme modeste qui se cache derrière les portants, et de l'amener devant la rampe, en criant bien haut : « Voilà l'auteur de la pièce que vous applaudissez ! » C'est par là, vraiment, que le métier tient du sacerdoce. Tout le monde connaît les jardins de Monte Carlo, sans doute à cause de la ressemblance qu'ils ont avec ceux de Babylone. Bien peu savent le nom de M. Van den Daele, sauf les professionnels, qui lui payent le tribut d'encens auquel il a droit.

Qu'il soit, tout un jour, à l'honneur, étant toute l'année à la peine, cet homme toujours debout, qui passe les nuits, collectionne les aurores et emmagasine les crépuscules pour ajouter à nos illusions !

C'est par lui que, depuis le 15 janvier, les lilas fleurissent dans les parterres, devant la façade du Casino, sous les fenêtres mêmes de l'Hôtel de Paris ; que des motifs de pensées — cette fleur ravissante, image d'un cœur qui rit — circulent à travers les pelouses, et que des massifs,

composés avec cent espèces d'œillets, envoient galamment aux femmes un salut parfumé. Il est en pleine mode, l'oeillet ! C'est lui qui domine l'ornementation. Vous savez comment on le cultive ? En le tenant en pots, dans des abris nocturnes, dans des serres froides où on l'asperge avec de la nicotine. Pour le « passer à tabac » on n'attend pas qu'il soit attaché à la boutonnière d'un boulangiste.

L'imagination de M. Van den Daele se débride incroyablement dans les corbeilles et dans les bordures ; dentelles et broderies au petit point sentent le pays d'origine, le voisinage de Malines et de Bruges. C'est un recueil de tous les dessins qu'on peut faire en « aggloméré de fleurs ». Il y en a de doux à la main comme des fourrures et des satins, et ils font au gazon des « tours de cou » délicieux et splendides. Levez les yeux à la hauteur de l'horizon et dites-moi si ce n'est pas du grand art d'avoir ménagé partout, dans le treillis grandiose que font les arbres sur le ciel, ces coulées d'azur qui mènent le regard jusqu'à la mer ?

Combien y a-t-il de plantes dans les jardins de Monte Carlo ? On me parle de quatre cent mille, dont quatre-vingt-dix mille devant le Casino. De quoi faire sauter la banque ! Voulez-vous que je vous les cite... ? Non ? Seulement la liste des plantes cultivées en plein air à la belle étoile, et qui sont en fleurs dès la fin de décembre. ? Non ? Cent quarante-sept espèces — sans compter les variétés — ce ne sera pas long !... La cassia floribunda, par exemple ? ou bien la crassula spatulifolia, l'érycephalus lanatus, la buddleia madagascariensis, l'eupatorium adenophorum, l'habrothamnus corymbosus ? le polygonum platycladon ? Non ? décidément ?

Allons ! je n'insiste pas. Vous avez peut-être raison. Les botanistes ont affublé ces pauvres plantes de noms difformes faits avec des entorses de grec et des fractures de latin. Cela choque l'entendement et presque la décence. M. Van den Daele ne donne pas dans ces travers : il m'a même paru qu'il le jugeait sévèrement. Comme je lui demandais le nom d'un arbuste de formes inquiétantes : « Je ne sais pas, me dit-il, il n'y a que sept ou huit syllabes... Ça ne vaut pas la peine de les retenir. » D'autres, heureusement, nous sont plus familiers, étant de bonnes et vieilles plantes, compagnes de notre enfance : roses-thé, primevères, pâquerettes, myosotis et cyclamens, qui tiennent encore joliment leur place. Mais je confesse que, pour des botanistes purs, c'est un peu « chapeau de la Marguerite ».

Ce qu'il faut voir — et il n'y a qu'à le demander — ce sont les serres où M. Van den Daele tient ses réserves florales. Ce sont ses magasins de décors, à lui. Je les ravale en les désignant ainsi, mais la vie est si bien une comédie, qu'on se fait comprendre immédiatement par le langage du théâtre. Si ces magasins venaient à brûler comme ceux de l'Opéra, que de millions il faudrait pour remonter le répertoire ! Il y a là telle plante, grosse comme un petit pois, dont on a offert cinquante mille francs. Et je conçois que M. Van den Daele les ait refusés. Il se joue, sous ces châssis et sous ces verres, une étourdissante féerie. Dieu doit être vexé qu'après avoir fait toutes choses, il se trouve des hommes assez hardis pour les refaire. Arbustes, plantes et fleurs, tout prend entre les doigts de M. Van den Daele des aspects fantastiques. Il les pétrit et les modèle à sa guise par la méthode intensive.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

A Paris, le Carnaval vient de finir sans avoir réellement commencé. Pâques arrivera de si bonne heure cette année que toutes les maîtresses de maison ont pu, sans paraître trop peu se hâter, ajourner leurs réceptions après Pâques. C'est le mot d'ordre que chacun suit sans que personne l'ait donné. Les salons aristocratiques restent fermés ou s'entr'ouvrent à peine pour quelques réunions intimes ou quelques sauteries sans invitation « à toute la série ». Ceux de la haute finance et de la grande bourgeoisie imitent cette abstinence distinguée, et jamais Carnaval n'a eu aussi piètre accueil dans le monde. On a essayé de donner quelques bals costumés : ils manquaient de gaieté. Les hommes du monde n'aiment plus à se travestir, et nos clubmen, comme leurs ancêtres de 1830, ne s'évertuent pas à dissi-

muler leur personnalité sous des costumes élégants ou comiques. Aucun duc ne voudrait faire son entrée dans un salon en polichinelle, et les députés eux-mêmes refuseraient d'y paraître en pierrots. Les dames sont moins réfractaires au costume et, en maint endroit, les dames costumées se promènent au bras de cavaliers en habit noir : ce qui est du plus mauvais effet. On a essayé de donner quelques diners et quelques soirées où les hommes devaient venir « en tête ». Ils y sont venus, mais rares étaient ceux qui n'avaient pas l'air lugubre d'une sentinelle qui monte une faction sur un rempart. Je ne sais rien de plus lugubre que ces messieurs maquillés et ornés de perruques qu'ils portent gauchement. Quelques-uns essaient d'être spirituels et amusants ; mais ils sont rares et entourés, en général, de camarades qui ne leur donnent pas la réplique.

Dans la rue, le jour du mardi-gras, il y avait beaucoup de monde : sur les boulevards, c'était une odieuse bousculade. Les voyous s'amusaient beaucoup à lancer des confetti en papier qu'ils ramassaient ensuite dans la boue et envoyaient au visage des promeneurs ; ils chatouillaient galamment les promeneurs avec des plumes de paon trempées dans le ruisseau. La police laissait faire, et les bourgeois qui protestaient recevaient des coups de poing ou des coups de canne. Une autre distraction populaire consistait à lancer des spirales en papier dans les arbres des boulevards et sur les chapeaux haute forme qui roulaient à terre. La seule excuse à ces délicats amusements de la foule, c'est le peu de raison qu'avaient les gens qui aiment la tranquillité à ne pas rester chez eux. On ne voyait dans les rues que quelques voitures de réclame, mises en circulation par les entreprises de bals publics, les brasseries et un marchand de cirage. Les masques étaient rares et mal vêtus. Seuls, les enfants costumés paraissaient s'amuser. Mais pourquoi les habiller presque tous en capitaines de cuirassiers ? Ils prennent au sérieux leurs grades, se tiennent raides et affectent des allures graves. Un peu plus de naturel et un peu plus de gaieté ne gêneraient rien.

Il faut, d'ailleurs, reconnaître que les amusements populaires se ressentent des mœurs du temps, et que l'ennui, qui paraît distingué aux classes supérieures, commence à être du goût des autres classes. On ne s'est pas amusé au bal de l'Hôtel de Ville ; en revanche, on s'est écrasé, on s'est battu près du vestiaire et près du buffet. Pourquoi distribuer des invitations un peu comme on distribue les bulletins de vote un jour d'élection ? Je sais que les organisateurs espéraient que la peur d'une bombe anarchiste écarterait les invités. Il n'en a rien été. Le public parisien n'a jamais des émotions prolongées. A l'heure actuelle, une vraie bombe lui paraîtrait « une fumisterie », et il faudrait qu'il y eût mort d'homme pour lui ôter de l'esprit que ceux qui déposent des marmites à explosif au coin des édifices cherchent uniquement à « épater » les naïfs.

Des réceptions ont eu lieu cette semaine à l'occasion du mariage de M. Louis Brinquant avec M<sup>lle</sup> Suzanne Deviolaine : la première chez M<sup>me</sup> Victor Brinquant, dans son hôtel de la rue d'Astorg ; la seconde chez M<sup>me</sup> Deviolaine, pour la signature du contrat. M<sup>me</sup> Edouard Nathan a rouvert son magnifique hôtel de l'avenue Kléber par un grand diner suivi d'une réception où l'on a entendu M<sup>me</sup> Maurice Sulzbach, la grande cantatrice mondaine, et M<sup>lle</sup> Petrini, de l'Opéra-Comique. A la Banque de France, dans la soirée du lundi-gras donnée par M<sup>me</sup> Magnin, la femme du gouverneur, M<sup>lle</sup> Galitzin a joué admirablement du violoncelle, et la baronne Scotti a obtenu le plus vif succès dans le *Chant arabe*, de M. Hermann Bemberg.

La duchesse de Maillé fera danser, comme elle en a l'habitude, le lundi de Pâques ; on annonce des bals chez M<sup>me</sup> Louis Cahen d'Anvers, M<sup>me</sup> de Biré, la duchesse de Grammont, M<sup>me</sup> Edgard Sterne, etc. On dansera le 21 février chez M<sup>me</sup> de Chambine. La vicomtesse de Trédern fait répéter, pour la reprise de ses célèbres mardis musicaux vers la fin de ce mois. On fera de la musique le 3 mars chez M<sup>me</sup> Aubernon de Nerville.

Et je n'aurai plus rien à ajouter quand j'aurai constaté le très brillant succès que vient d'obtenir au théâtre des Bouffes, les *Forains*, opérette de MM. Boucheron, Antony Mars et Louis Varney, très bien interprétée par MM. Barlet, Huguenet, Lamy et M<sup>me</sup> Simon Girard.

DANGEAU.

## CAUSERIE

### Les repas du cheval

Voici d'intéressantes instructions concernant la nourriture du cheval.

Trois repas sont nécessaires et suffisants au cheval ; on doit les espacer de quatre à cinq heures pour que le

cheval se trouve dans de bonnes conditions hygiéniques

Le repas du soir doit être le plus copieux.

Il est indispensable de donner de temps en temps des rafraichissants.

Le cheval doit, autant que possible, avoir l'estomac et la vessie vides au moment du travail. Il est nécessaire que le cheval qui rentre fatigué ou essoufflé attende son repas environ une demi-heure.

Des repas trop copieux peuvent amener des indigestions et des coliques ; les repas trop éloignés sont mangés voracement, et, dans les intervalles, les chevaux s'impatientent, se battent, frappent dans les stalles ou après les bas-flancs, et deviennent souvent tiqueurs.

Il faut, entre chaque repas, quatre à cinq heures d'intervalle, afin que la nourriture soit bien digérée avant de charger à nouveau l'estomac.

A la Compagnie générale des omnibus, à Paris, on donne de six à sept repas par jour ; c'est un non-sens hygiénique, absolument comme dans certaines campagnes où l'on donne un picotin chaque fois que l'on dételle ou que l'on s'arrête.

Nous avons dit que le repas du soir devait être le plus copieux. Il doit en être ainsi, parce que les chevaux, n'étant plus dérangés par les allées et venues des hommes et des chevaux, mangent alors paisiblement, se couchent et digèrent tranquillement.

Il est utile, en outre, de savoir que les chevaux nerveux, chauds, délicats, qui se vident au travail, ne mangent bien que le soir et la nuit, quand ils n'entendent pas du bruit.

La nourriture du soir profite beaucoup au cheval. Les arabes disent : *l'orge du soir passe dans la croupe. l'orge du matin passe dans le crotin.* — C'est avec le repas du soir que les chevaux marchent le matin.

Le cheval de service soumis à un travail souvent long et pénible, consomme, d'un bout de l'année à l'autre, des fourrages secs, échauffants, qui sont très nutritifs. Il importe donc de lui donner des rafraichissants.

En automne, au moment de la prise du poil d'hiver, les carottes sont indiquées et doivent être données avec l'avoine du soir. Au printemps, au moment de la chute du poil d'hiver, un peu de nourriture verte fait grand bien quand elle est mélangée avec le foin et donnée le soir. — Enfin, et d'un bout de l'année à l'autre, il est nécessaire de donner aux chevaux un barbotage par semaine, le jour où ils ne sortent pas, de préférence.

Le cheval qui est monté ou attelé de suite, après avoir bu ou mangé, se trouve dans des conditions détestables pour faire un service aux allures vives et pour trainer de lourds fardeaux. Il est tout de suite essoufflé et en sueur, parce que l'estomac gonflé de nourriture, presse sur les poumons. Les aliments, secoués par la marche, ne peuvent être digérés ; ils passent trop vite dans les intestins et provoquent une diarrhée ; ou bien le passage n'a pas lieu, et il peut survenir une véritable indigestion avec coliques et par fois ballonnement. Dans tous les cas, la nourriture donnée immédiatement avant le travail ne profite pas au cheval et l'expose à tomber poussif.

Il importe donc au plus haut degré de faire travailler le cheval l'estomac vide.

La digestion de l'avoine demande deux heures au moins et celle du foin trois heures. Donc, le foin, qui est long à digérer, doit être donné surtout au retour du travail et au repas du soir.

De même, il importe de faire boire longtemps avant l'heure fixée pour le travail et fort peu. Le pauvre cheval qui a bu à volonté peu de temps avant d'être attelé ou monté est obligé de se retenir, jusqu'au retour à l'écurie souvent ; il souffre beaucoup et peut avoir des coliques d'urine,

Quand le cheval rentre essoufflé et en sueur à l'écurie, il importe, au plus haut point, de le sécher, de lui donner les soins de la main, de le laisser se calmer et se reposer avant de lui donner son repas ; c'est l'affaire d'une bonne demi-heure.

Le cheval qui boit et mange dès sa rentrée à l'écurie peut avoir une indigestion et des coliques, et sa nourriture ne lui profite pas.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
Le samedi 28 mars 1894, à 2 h. précises

VILLA STELLA

située à Monaco, rue des Moneghetti

ELLE SE COMPOSE :

de sous-sol, rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage et 2<sup>e</sup> étage mansardé  
Le sous-sol comprend : une cuisine, deux chambres, cinq pièces pour caves, un lavoir et une pièce pour entrepôt.

Le rez-de-chaussée comprend : une antichambre, une cuisine, une salle à manger, un grand salon, trois chambres de maîtres, une chambre de domestique, deux cabinets de toilette et deux water-closet.

Le premier étage comporte la même distribution de pièces que celle du rez-de-chaussée.

Le deuxième étage comprend deux water-closet et sept pièces différentes servant de chambres de domestiques et d'entrepôt.

Elle a, au nord, une cour ; au midi, une magnifique terrasse ; à l'est et à l'ouest, un jardin très bien planté de plantes et arbres de choix. — On y jouit d'une vue splendide qui ne pourra jamais être masquée.

Deux escaliers dans la villa, permettant d'affecter le rez-de-chaussée et le premier étage à deux habitations complètement distinctes, pouvant se louer et s'habiter séparément, et l'installation pour l'eau.

MISE A PRIX : 48,000 francs

S'adresser pour les renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco

Le 9 mars 1894, à 9 heures et demie du matin  
D'UNE MAISON DÉNOMMÉE

VILLA POMPEO

située à Monaco, rue du Portier  
quartier des Moulins Inférieurs, à MONTE CARLO

ÉLEVÉE DE DEUX ÉTAGES SUR REZ-DE-CHAUSSÉE ET CAVES

MISE A PRIX : 20,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco

La vente aux enchères publiques des riche mobilier et objets d'art, dans le deuxième étage de la Villa Trianon, Condamine, sera reprise le jeudi quinze février courant, à deux heures du soir.

PAROISSE DE SAINTE-DÉVOTE

Lundi prochain 19 février, dans l'église paroissiale de Sainte-Dévote, un service solennel sera célébré pour le repos de l'âme de M. le Curé de Pierrefeu.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 février 1894

NEWCASTLE, vapeur, *Hélène*, angl., c. Richardson, houille.  
NICE, vapeur, *Ville-de-Nantes*, fr., c. Estienne, passagers.  
ID. yacht à vap., *Opal*, angl., c. Livesey, id.  
ID. yacht à vap., *Rozana*, russe, c. Astacheff, id.  
ID. yacht à vap., *Marchesa*, angl., c. Dimmick, id.  
ID. yacht à vap., *Henriette*, fr., c. Aubourg, id.  
SAN REMO, yacht à voiles, *Fenella*, ital., c. Parodi, id.  
CANNES, yacht à voiles, *Aranella*, allemand, c. Lastreto, id.  
MENTON, yacht à vap., *Mireille*, fr., c. Gazan, id.  
MARSEILLE, b. *Jeune-André*, fr., c. Desroses, briques.  
MENTON, yacht à vap., *Hiawatha*, angl., c. Humphreys, passag.  
SAINT-TROPEZ, b., *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.  
ID. b., *Vierge-Marie*, fr., c. Doglio, id.  
MENTON, yacht à vap., *Urania*, ital., c. Ginori, passagers.

Départs du 5 au 11 février

NICE, vapeur, *Ville-de-Nantes*, fr., c. Estienne, passagers.  
ID. yacht à vap., *Henriette*, fr., c. Aubourg, id.  
ID. yacht à vap., *Mireille*, fr., c. Gazan, id.  
ID. yacht à vap., *Opal*, angl., c. Livesey, id.  
MENTON, yacht à vap., *Hiawatha*, angl., c. Humphreys, id.  
CANNES, yacht à vap., *Rozana*, russe, c. Astacheff, id.  
ID. yacht à voiles, *Aranella*, allemand, c. Lastreto, id.  
NICE, yacht à voiles, *Fenella*, ital., c. Parodi, id.  
A LA MER, yacht à vap., *Urania*, ital., c. Ginori, id.  
SAINT-TROPEZ, b., *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.  
ID. b., *Vierge-Marie*, fr., c. Doglio, id.

2<sup>e</sup> ANNÉE

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON  
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1<sup>er</sup> février 1894

Frontispice de GEORGES DARASSE.  
D<sup>r</sup> JEANNEL, président de la Société des Amis des Arbres. — *Influence des forêts sur la Production de la Pluie.*  
LEMERCIER DE NEUVILLE. — *Les Cendres* — *Le Toast du XIX<sup>e</sup> siècle* — *Le Chemin creux* — *Les trois Pêcheuses* — *Le Convoi.*  
MAURICE GUILLEMOT. — *Bustes et Profils* : JEAN RICHEPIN.  
JEANNE MARNI. — *Remember.*  
GEO BONNERON. — *Des Vers*..... } poésie.  
RACHEL SAPHO. — *Adieu d'un Poète* }  
ALTER EGO. — *Au jour le jour.* — La Deuxième Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo.  
M. D'ARAY. — *Bulletin bibliographique.*

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque.*

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique CONSO, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

LEÇONS DE FRANÇAIS

M<sup>lle</sup> LÉONTINE POIVEY

DIPLÔMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO — Square Nave — CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES  
LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO  
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES  
OMBRELLS, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le fascicule du *Figaro Illustré* de février (n<sup>o</sup> 47) vient de paraître. Une disposition nouvelle des quatre premières pages a permis de donner douze très fines reproductions des principales œuvres des aquarellistes français exposées en ce moment à la galerie Petit et des aquarellistes hollandais qui attirent à la galerie Goupil tout le public artistique de Paris.

A noter dans ce numéro, la première partie de la *Grange aux belles*, chronique du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Maurice Montégut, avec des dessins d'Adrien Moreau, et la continuation du *Plaisir à Paris*, par Gustave Geffroy, illustré par Toulouse Lautrec, dans son style si particulier.

Voici le sommaire de ce numéro :

*La vie artistique*, l'exposition des aquarellistes français à la rue de Sèze. L'exposition des aquarellistes hollandais au boulevard des Capucines, par Armand Dayot. — *Les livres*, par T. G. — *La Grange aux belles*, chronique du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Maurice Montégut ; illustrations en couleurs de Adrien Moreau. — *Le Chat d'argent*, par Jacques Fichel, illustrations en couleurs de T. Deyrolles. — *Le plaisir à Paris*, par Gustave Geffroy ; illustrations en couleurs de Toulouse Lautrec. — *Le Carnet de voyage de Mademoiselle Madeleine* : Nice et Monaco ; reproductions directes photographiques en couleurs. — *Un attentat*, par Willy ; illustrations de Doës.

FAC SIMILE DE TABLEAUX HORS-TEXTE :

*La fleur préférée*, par Maynard Brown. — *Indiscrètes*, par Delachaux.

Couverture : *Plaisirs d'hiver*, par Hary Finney.

PRIX DU NUMÉRO : 3 francs.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1894

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier-Févr.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
5	769.6	767.8	767.3	767.6	767.6	10.2	11.5	10.4	9.2	8.1	71	Calme	Beau		
6	766.8	765.9	765.5	766.1	768.8	10.3	11.8	11.1	9.8	8.6	76	—	id.		
7	768.5	768.8	768.0	768.0	768.3	10.1	12.7	11.8	9.8	8.6	81	—	Beau, quelques nuages		
8	767.1	766.8	765.8	766.0	766.2	10.7	12.2	11.5	10.0	10.0	82	—	Beau		
9	765.2	765.4	764.5	764.1	764.0	11.2	11.3	11.6	10.8	10.5	82	—	Couvert		
10	760.3	760.1	759.1	759.3	759.6	11.6	13.7	12.9	10.7	10.9	76	—	Variable		
11	759.0	759.1	758.7	759.0	759.4	12.0	13.6	12.5	11.1	11.0	78	—	Couvert		
DATES		5	6	7	8	9	11	11							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.6	11.9	13.0	12.3	10.8	13.8	13.6						
		Minima	8.0	8.0	8.1	8.1	9.3	10.0	9.6						

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>